

Avis voté en plénière du 13 mai 2014

L'Union européenne à la croisée des chemins

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue cet avis qui place en son centre l'enjeu de la réappropriation du projet européen par les citoyens européens eux-mêmes.

À quelques jours d'élections qui sont loin de susciter l'enthousiasme, et ont trop peu fait parler du projet européen en tant que tel, notre groupe se réjouit que cet avis affirme clairement que cette réappropriation de l'Europe par les citoyens passera par un renouvellement en profondeur de son projet et de son ambition politique et, en particulier, par le développement de sa dimension sociale et sociétale.

Il va de soi qu'une attention particulière devra être portée sur les jeunes générations, qui ont un rapport particulier à l'Union européenne. Pour les jeunes, l'Europe est un acquis, ils sont nés avec et la contestent finalement peu. L'absence apparente de mobilisation pour le projet européen ne relève pas tant d'une remise en cause de l'Union en tant que telle que d'un manque de connaissance et de perception du projet politique qu'elle porte.

Dans cette perspective, plusieurs recommandations retiennent particulièrement notre attention.

L'avis considère que les politiques de soutien à l'éducation et à la mobilité des jeunes sont essentielles à développer, afin de renforcer la réalité du projet européen chez les jeunes générations. Il préconise le développement massif des dispositifs de mobilité européenne dans le cadre de l'éducation formelle, mais également de l'éducation non formelle soutenant, en outre, le développement du service volontaire européen, voire la création d'un service civique européen. La mobilité demeure encore le privilège de trop peu de jeunes, elle doit, en effet, être massivement développée.

Si l'harmonisation de l'espace européen d'enseignement supérieur a déjà été engagée, notamment par le processus de Bologne, un travail d'harmonisation des contenus des cursus de formation, ainsi que des systèmes de bourses doit encore être fait. Comme le souligne l'avis, si l'objectif de développement de la connaissance et de l'innovation affiché dans la Stratégie 2020 est essentiel, il faut aussi réaffirmer la dimension éducative et sociale de l'enseignement supérieur.

Enfin, l'avis souligne le taux dramatiquement haut du chômage des jeunes en Europe. Tout en rappelant la mobilisation des institutions européennes, notamment à travers le paquet emploi des jeunes et l'instauration de la garantie pour la jeunesse, il souligne la nécessité d'associer davantage

les organisations de jeunesse au dialogue social européen et, en particulier, à la mise en œuvre des mesures pour l'emploi des jeunes. Nous saluons particulièrement cette recommandation car il est important que l'Europe soit aussi perçue comme un filet social par les jeunes, et que ces derniers veillent, notamment, à la bonne application dans chaque État membre du dispositif des « garanties pour la jeunesse ».

Partageant pleinement le souhait d'aller vers une Europe plus fédérale et plus intégrée, notre groupe vote en faveur de cet avis.